PRPN1 – Procédure pénale – initiation

Code produit : PRPN1
Niveau : Initiation
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0
Eligible DDA : non
Public : tous les collaborateurs souhaitant s'initier à la procédure pénale
Prérequis :

aucun

Objectif

Comprendre la procédure pénale et être capable de l'appliquer

Programme de la formation

1-Qu'est-ce que la procédure pénale ?

- Différences entre les procédures civile et pénale
- Caractéristiques de la procédure pénale française
  - Système accusatoire
  - Système inquisitoire français
- Principes directeurs du procès pénal

2-Acteurs de la procédure pénale

- Magistrats
- Parquet
  - Désignation
  - Soumission à l'autorité hiérarchique
  - Rôle
- Siège
  - Désignation
  - Rôle
  - Indépendance
- Services de police et de gendarmerie
-

Victimes
    - Personnes morales
    - Personnes physiques
    - Mode de constitution de partie civile
    - Moment de la constitution de partie civile
    - Droits de l’assureur
    - Assistance de la partie civile
- Prévenu/accusé
- Témoin assisté et mis en examen
- Différents types de juridictions pénales
    - Composition
    - Compétences
- Tribunal de police
- Tribunal correctionnel
- Cour d’assises

3-Déclenchement des poursuites pénales

- Déclenchement par le ministère public
- Principe de l’opportunité des poursuites
    - Flagrance
    - Enquête préliminaire
    - Instruction
- Différents types d’enquête
- Déclenchement par la victime
- Plainte simple
- Plainte avec constitution de partie civile
- Citation directe

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.